



Fédération Motorisée Valaisanne

Walliser Motorverband

Rue de Fosseau 7B – 1955 Chamoson
www.fmvs.ch - info@fmvs.ch

CHAMPIONNAT VALAISAN MOTOCROSS 2025

Inscription

(à renvoyer à sport@fmvs.ch)

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal : _____ **Ville :** _____

N° téléphone : _____ **E-mail :** _____

Date de naissance : _____ **Assurance-accidents :** _____

Membre FMVs : OUI NON **Club d'affiliation :** _____

Catégorie : 65 cm3 85 cm3 125 cm3 MX1 MX2

Règlement

1. L'inscription est gratuite, mais il faut être affilié à la FMVs. De plus, il faut posséder une licence Angora
2. Le Championnat Valaisan motocross 2025 se déroulera sur la base du calendrier des courses du Championnat Angora
3. Le pilote doit participer au minimum à 3 courses du calendrier Angora pour être classé au Championnat Valaisan
4. Les pilotes définissent à l'avance lors de l'inscription leurs catégories (possibilité de s'inscrire à 2 catégories)
5. Les courses reportées ou annulées ne sont pas prises en compte, ni remplacées
6. Le barème des points pour toutes les catégories sera basé sur le règlement Angora, chapitre 9.1
7. En cas d'égalité, le pilote gagnant est celui qui a plus de victoires

Dispositions finales

1. Le refus de signer cette inscription réserve le droit à l'organisateur d'exclure la personne à la participation de l'événement.
2. Le for juridique est fixé au siège de la FMVs, soit Chamoson, pour tout litige découlant de l'exécution de la présente inscription. Le droit suisse est exclusivement applicable.

Ainsi fait à _____ en deux exemplaires, le _____

Participant(e)

Si mineur(e), représentant légal

Fédération Motorisée Valaisanne